



Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est une structure intercommunale qui regroupe 84 communes au cœur de l'agglomération parisienne.

Chargé de traiter et de valoriser les déchets ménagers de 5,5 millions d'habitants, il s'engage activement aux côtés de ses collectivités en faveur de la réduction des déchets.

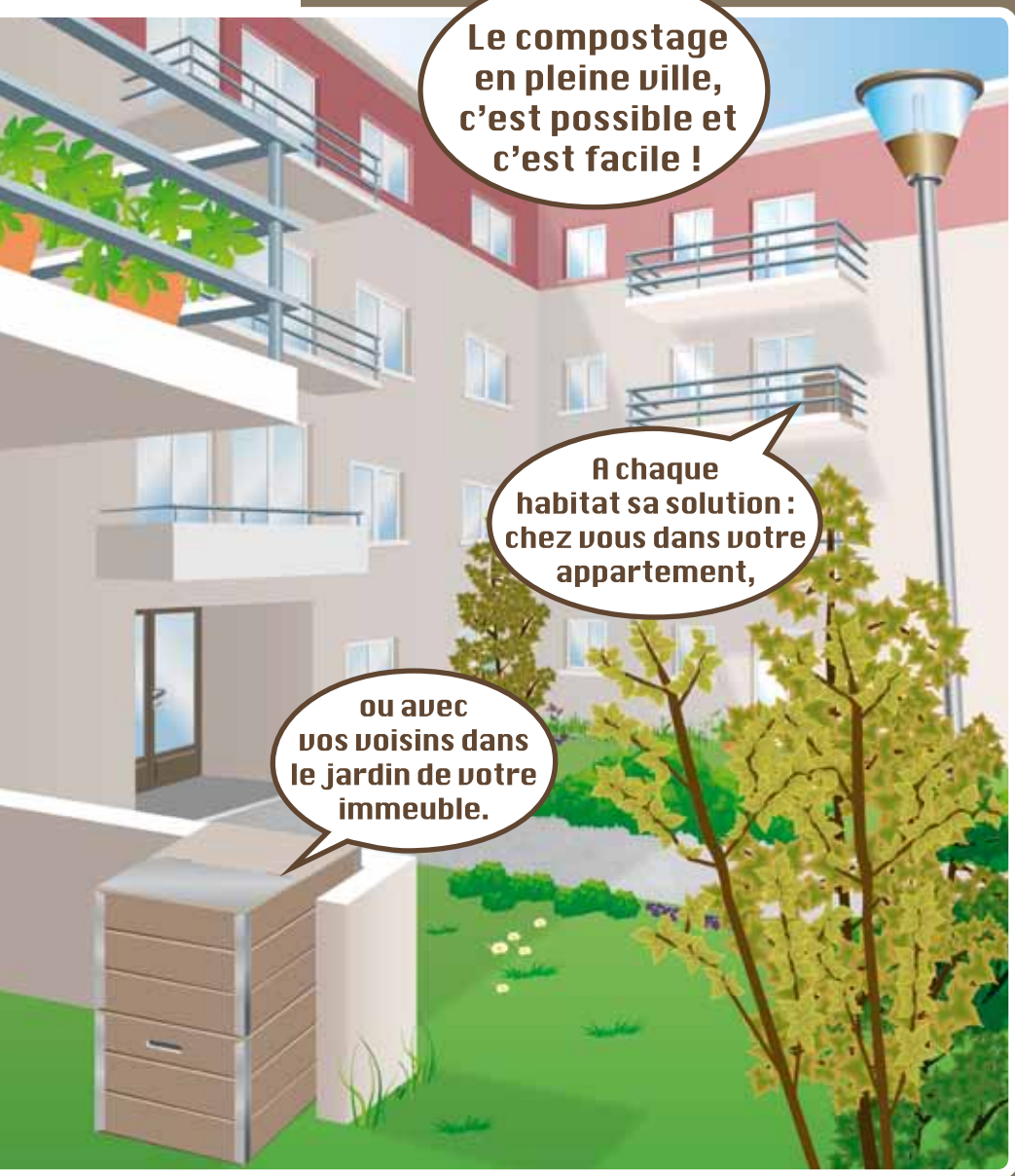
Le compostage est une des actions individuelles ou collectives qui œuvre efficacement à la réduction du volume des poubelles.

Si vous souhaitez vous lancer dans
une opération de compostage,
renseignez-vous auprès de votre collectivité
(services déchets, propreté, espace public,
environnement ou espaces verts)
ou sur le site du Syctom :
www.syctom-paris.fr.



35, bd de Sébastopol
75001 Paris
Tél. : 01 40 13 17 00
Fax : 01 42 33 40 47
www.syctom-paris.fr

Composter ses déchets c'est naturel



**Le compostage
en pleine ville,
c'est possible et
c'est facile !**

**A chaque
habitat sa solution :
chez vous dans votre
appartement,**

**ou avec
vos voisins dans
le jardin de votre
immeuble.**

Qu'est-ce que le compostage ?



Le compostage est un procédé naturel : il reproduit à petite échelle, et en accéléré, le processus de régénération qui se déroule dans la nature qui produit elle-même son propre compost, appelé humus.

Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques qui s'opère au contact de l'air (oxygène) et de l'humidité ambiante grâce au travail de micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et de petits invertébrés, comme les lombrics ou les acariens.

Sous leur action, les déchets biodégradables perdent 75 % de leur volume et se transforment en compost, une matière proche du terreau, riche en éléments minéraux, qui peut être utilisée comme fertilisant au jardin, dans le potager et dans les jardinières.

Composter soi-même ses déchets de cuisine et de jardin permet de :

Réduire le volume des ordures ménagères

30 % de nos poubelles sont constitués de déchets organiques.

Faire des économies

Alternative à acheter du compost en magasin. Moins de frais pour la collecte et le traitement des déchets pour la collectivité.

Respecter l'environnement

Réduire les nuisances liées au transport et au traitement des déchets (CO₂, poussières, polluants, bruit...) et à l'utilisation d'engrais chimiques industriels.

Fertiliser la terre en lui rendant la matière organique qu'elle nous a donnée.

Pourquoi composter ses biodéchets ?

Les matières organiques sont les matières vivantes, animales ou végétales.



Vous triez déjà le papier et les emballages en verre, en plastique, en métal et en carton. Trier vos déchets biodégradables, c'est aussi simple, c'est un petit geste supplémentaire. Il suffit de mettre un récipient à portée de main dans la cuisine pour les recueillir.

Quels déchets composter ?

Faciles à composter

Les déchets de maison :

1. épluchures de fruits et légumes,
2. marc de café, filtres à café, sachets de thé, essuie-tout,
3. restes alimentaires divers d'origine végétale (riz, pâtes...),
4. carton, papier et mouchoirs non colorés...
5. cendres de bois (en petite quantité).

Les déchets de jardin :

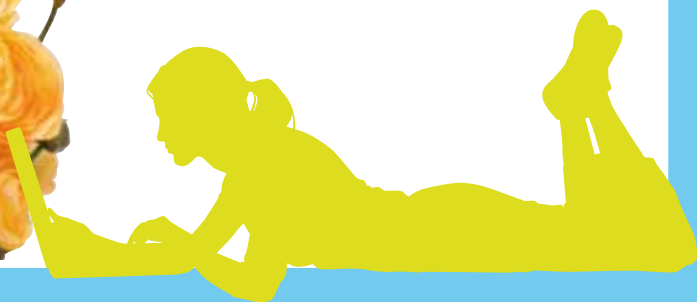
1. tonte de pelouse
2. feuilles mortes, fleurs fanées,
3. taille de haie, branchages coupés, paille...

Plus difficiles à composter

Les déchets très ligneux ou durs (branches, os, trognons de fruits, coquilles d'huîtres ou d'œufs). Il suffit de les broyer finement.

Interdits de compostage

1. viande, fromage et produits laitiers,
2. excréments d'animaux,
3. déchets de jardin traités chimiquement,
4. plantes malades ou montées en graine,
5. déchets inorganiques : plastique, tissus synthétiques, métaux, verre, poussières et sacs d'aspirateurs, sable, gravats, pierre, tous les produits chimiques ou traités chimiquement,
6. certains végétaux comme les thuyas ou le laurier d'Apollon qui libèrent des substances antibiotiques nocives pour les micro-organismes composteurs.



Comment faire du compost ?

Tout le monde peut composter ses biodéchets. Même en ville, c'est possible, dans votre jardin, avec vos voisins dans la cour de votre immeuble, ou bien chez vous dans votre appartement ou sur votre balcon. Il existe plusieurs façons de procéder, en fonction du lieu de vie, de la place disponible, de la quantité de déchets à composter, de l'impact visuel, du temps disponible...

Le compostage en tas

C'est la technique de compostage la plus simple quand on a un jardin. Vous amassez les biodéchets au fond de votre jardin, ou vous les déposez entre des planches.

Il faut d'abord labourer grossièrement la surface de terre de votre coin compost puis disposer une couche de branchages coupés en petits morceaux ou du broyat pour assurer une aération par le bas. Les déchets sont ensuite jetés en couche alternative (sec/humide).



En général, le compostage collectif s'effectue avec 3 bacs en bois : l'un pour stocker un broyat de branches ou des feuilles mortes (réserve de matière sèche), le deuxième pour déposer les biodéchets, le troisième pour la maturation du compost.



Le compostage en bac

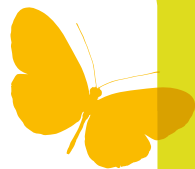
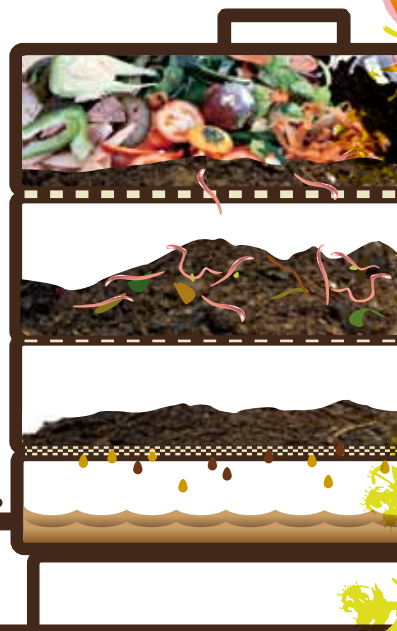
Le composteur se présente sous la forme d'une structure en bois, ou en plastique, avec un couvercle. Sans fond, il est placé à même la terre pour que les lombrics puissent coloniser le tas de biodéchets.

Des bacs de 400 à 600 litres sont utilisés pour faire du compostage collectif. Les habitants d'un immeuble ou d'une rue se regroupent pour composter ensemble leurs déchets sur un bout de terrain. Les familles participantes sont invitées à mettre leurs biodéchets dans un bio-seau et à les déposer dans un bac entre deux couches de matières sèches. Elles aèrent régulièrement le compost avec une fourche. Un référent compostage est en général désigné. Après avoir suivi une formation, il aide les familles dans la mise en place de ces nouveaux gestes, répond à leurs questions et veille au bon déroulement du compostage.

Un lombricomposteur comporte généralement plusieurs bacs superposés. Les vers se nourrissent des déchets, leurs déjections s'accumulent et forment le compost. L'eau contenue dans les déchets qui percole à travers le compost en formation constitue le jus de compost.

Le lombricompostage

C'est une solution praticable en appartement, sur le balcon ou dans la cuisine, qui ne comporte pas de phase de fermentation. Elle repose sur l'utilisation de vers de terre pour décomposer les biodéchets à température ambiante, dans un contenant de taille assez réduite. Le lombricompostage produit 2 fertilisants : l'un solide - le compost – à utiliser comme terreau, l'autre liquide - le jus de compost – à employer comme engrais.



Les règles d'or pour réussir son compost

Le compost est un milieu de vie en constante évolution. Pour un bon déroulement du processus, il faut assurer de bonnes conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les matières organiques.

Conseils et astuces

- ▶ Démarrer le compostage au printemps ou en été, les vers craignent le froid !
- ▶ Plus les déchets sont coupés en petits morceaux, mieux ils se compostent.
- ▶ Constituer une réserve de matières brunes pour restructurer le compost en cas de besoin. Des feuilles mortes séchées ou du carton feront l'affaire.
- ▶ Éviter d'alimenter le compost avec de grosses quantités d'un même déchet à la fois.
- ▶ Laisser sécher l'herbe de tonte si possible avant de la composter pour réduire son taux d'humidité.

Mélanger les matières azotées et carbonées à parts égales

Les déchets verts et humides (azotés) fournissent eau et nourriture aux micro-organismes et aux lombrics. Les déchets bruns et secs (carbonés) permettent une bonne aération.

Aérer régulièrement le compost

Les micro-organismes qui travaillent à transformer les déchets ont besoin d'oxygène. Si l'air ne circule pas dans la masse en compostage, ils sont asphyxiés et le processus s'arrête.

Surveiller le degré d'humidité

Le mélange ne doit être ni trop sec ni trop humide. Trop humide, il pourrit et sent mauvais. Trop sec, il ne se décompose pas. En cas de sécheresse, arroser, en cas d'humidité, ajouter des matières sèches.



*Les déchets azotés dits verts
Déchets mous et humides qui
se dégradent rapidement :
tonte de gazon, végétaux
frais, épluchures de fruits et
légumes, marc de café...*

*Les déchets carbonés dits bruns
Déchets durs et secs qui se
décomposent lentement :
branchages broyés,
feuilles mortes, paille,
litières d'animaux
herbivores ou granivores,
papier, carton...*

Riche en humus et en minéraux, le compost est utilisé pour fertiliser la terre – de votre jardin, de vos jardinières ou des espaces verts de votre résidence. Il sert quel que soit le type de culture : légumes, fleurs, herbes potagères, buissons, arbres, pelouses...

Quand il est parvenu à maturité, au bout de 6 à 8 mois, le compost présente une structure grumeleuse d'un beau brun foncé et sent bon la terre de forêt. Il peut être utilisé comme :

- un amendement organique, pour améliorer la structure du sol. Il est par exemple épandu en couche mince sous les arbres, ou incorporé superficiellement au sol du potager.
- un support de culture (ou terreau), pour contribuer à la croissance des plantes et les aider à développer leurs racines. On le mélange alors à de la terre, avant de semer, de planter ou de repoter (1/3 de compost pour 2/3 de terre). Il peut aussi être épandu sur du gazon fatigué.

Il est également possible d'utiliser le compost avant maturité (après 3 à 12 semaines) comme paillage. Disposé au pied des plantes, il garde la terre humide et évite les mauvaises herbes.

À quoi sert le compost ?

Très concentré en nutriments organiques et minéraux, le jus de compost est utilisé comme engrais, pour nourrir les plantes. Il est alors dilué dans de l'eau à 1/10°.

